

FICHE D'INFORMATION

Les réfugiés de la révolution hongroise de 1956

Quand les troupes de l'URSS envahirent la Hongrie, le 1^{er} novembre 1956, des milliers de Hongrois fuirent vers les pays voisins et, un peu plus tard, émigrèrent dans des pays d'accueil, dont le Canada. Fort de l'appui de sa population, le Canada a accepté comme immigrants plus de 37 500 réfugiés hongrois dans la foulée de cette crise internationale - de tous les pays d'asile, c'est lui qui a accueilli le plus grand nombre de réfugiés en proportion de sa population. Jamais auparavant le Canada n'avait veillé à la sélection, au transport et à l'établissement d'autant de réfugiés en une si courte période, réussite attribuable à des mesures inédites de la part du gouvernement fédéral et à la collaboration des différents ordres de gouvernement et d'organismes religieux, ethniques et communautaires.

Cette expérience a contribué à façonner le modèle canadien en matière d'accueil des réfugiés et confirmé un changement d'attitude durable au Canada, à savoir une plus grande ouverture à l'égard de l'immigration. Première grande vague migratoire en provenance du bloc de l'Est, l'arrivée des Hongrois a ouvert la voie à d'autres mouvements en provenance des pays communistes. Les réfugiés hongrois ont apporté une contribution appréciable à la société canadienne, notamment à sa diversité culturelle, en alimentant une renaissance de la communauté hongroise, et à son économie, en mettant leurs compétences au service du pays.

Le Canada avait déjà reçu plusieurs vagues d'immigrants depuis la fin du 18^e siècle, mais il n'avait pas de politique formelle au regard des réfugiés. Il estimait qu'immigrer au pays était un privilège tributaire des besoins de la nation, notamment en main-d'œuvre, et ne considérait pas les réfugiés comme un groupe distinct d'immigrants. Cela changea après l'invasion de 1956. Dès le début, cet événement retint l'attention du peuple canadien. Ému par le sort des réfugiés hongrois, le public se mobilisa prestement en faveur de leur cause, incitant, du fait même, le gouvernement à mettre tout en œuvre pour faciliter leur accueil au pays.

En un an, des milliers de Hongrois s'établirent au pays, dont un bon nombre dans les grandes villes. Ces réfugiés s'intégrèrent rapidement au marché du travail et à l'économie canadienne, un bon nombre d'entre eux étant jeunes et éduqués. Leur arrivée permit aussi de modifier favorablement l'attitude des Canadiens vis-à-vis de l'immigration et, conséquemment, de transformer les politiques canadiennes d'immigration.

Commission des lieux et monuments historiques du Canada

Créée en 1919, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada conseille le ministre de l'Environnement quant à l'importance historique nationale des lieux, des personnes et des événements qui ont marqué l'histoire du Canada. L'installation d'une plaque commémorative symbolise la reconnaissance officielle de la valeur patrimoniale de l'entité visée. Elle permet de faire connaître au public toute la richesse de notre

patrimoine culturel, que nous avons le devoir de préserver pour les générations présentes et futures.